

■ *La collecte des déchets change de main au 1^{er} janvier* **CANTON DE MILLY**

Déchets : du public au privé

La collecte des ordures ménagères des habitants du canton de Milly et des environs passe du domaine public au privé à partir du 1^{er} janvier prochain. C'est la société Europe service déchets (ESD) qui a été choisie par le Syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères (Sirom). Le contrat entre les deux acteurs a été signé au début du mois de décembre pour une durée de cinq ans. « Ce changement a été fait car ces sociétés sont plus puissantes, plus compétentes en termes de moyens humains et d'équipements pour assurer les collectes, explique Pascal Simonnot, président du Sirom. De plus, la société a fait une offre tarifaire identique pour plus de services ». En clair, les



José De Magalhaes, PDG d'ESD, et Pascal Simonnot, président du Sirom signent le contrat.

habitants n'auront pas de surcoût à payer et Europe service déchets propose une meilleure prestation. « La collecte des encombrants sera rétablie deux fois par an. C'est important, notamment pour les personnes âgées », soutient le président.

La mise en place d'armoires textiles dans les communes est

aussi à l'étude, tout comme la possibilité d'acquérir des containers à compost. « Les communes font des études auprès des habitants et des commandes groupées seront effectuées », détaille Pascal Simonnot. Tous ces changements concernent les vingt-trois communes du Sirom.

■ **Marine Guillaume**